



## Edito du Maire

Livinhacoises, Livinhacois,

Les mois passent très rapidement, nous sommes déjà en octobre et beaucoup d'événements se sont déroulés sur notre commune qui montrent son dynamisme.

- **inauguration** de la base de loisirs rénovée
- **premier coup de pelle** pour la construction de 10 villas sur le terrain de l'ancien couvent, le lotissement « Croquet 2 »
- plusieurs **études sont en cours** ou réalisées pour la sécurisation de la RD 627 à **Penchot** mais aussi à **Laroque Bouillac** sur la RD 890
- **des acquisitions foncières** vont se concrétiser pour sécuriser le stationnement et l'accès à la chapelle des Gabariers Avec le départ des religieuses de la sainte Famille, c'est une page qui se tourne pour notre village. Le couvent est vendu et nous avons eu de très bons contacts avec le nouveau propriétaire.

Notre école Prosper Alfarcic a retrouvé son 5ème poste avec ses 115 enfants. C'est un grand plaisir de voir que les efforts conjugués de l'ensemble du personnel enseignants, communaux, Francas, intervenants et bénévoles portent leurs fruits.

L'association des communes de Livinhac le Haut et Saint Santin sur le projet du **groupement d'intérêt public du Conseil Régional** mené par sa **Présidente Carole DELGA** va aboutir à la fin de l'année avec la venue d'un médecin et d'une sage femme au Centre de Santé de Livinhac le Haut et de Saint Santin. Des aménagements sont faits par Decazeville Communauté afin de les accueillir dans les meilleures conditions

La culture est toujours **une des priorités pour notre conseil municipal** et les actions de l'association Ol'this toute l'année, que ce soit à la médiathèque, salle d'exposition, dans les rues, ont dépassé depuis longtemps les limites de notre territoire.

La **réouverture du club des jeunes**, la mobilisation du comité d'animation et de toutes les associations font vivre notre commune et sont des moments très importants pour nous.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien.

Bien sincèrement

votre Maire, Roland JOFFRE

## AGENDA

### Du 6 octobre au 3 novembre à l'Espace culturel

Exposition de pastels « La transparence du pastel » par Annie BESSONIE



### Du 10 novembre au 15 décembre à l'Espace culturel

Exposition de monotypes et lino gravures « Autour du dessin » par Irène FAU



### 11 novembre à 15 h à salle des fêtes

Quine de l'USPL



### 18 novembre

Journée citoyenne entretien des chemins



### 24 novembre à 20 h à l'Espace culturel

Conférence « Les curiosités de la nature »



### 26 novembre

Après-midi Noël organisé par l'A.P.E.



### 3 décembre à salle des fêtes

Repas du 3ème âge



### 9 décembre

Téléthon



### 20 décembre à 14 h à l'Espace culturel

Ateliers Noël pour les enfants



## Com' Une Photo



**Sébastien Cazol**, a tenu son rang au **championnat du monde d'Ironman** qui se déroulait à Nice le mois dernier en finissant 5<sup>ème</sup> de sa catégorie. Pour information, un Ironman c'est le cumul de **3.8 km de natation, 180 km en vélo et 42 km de course à pied**. Sébastien a bouclé l'ensemble des 3 disciplines en **9h27min et 43 secondes**. On peut le comparer à un triathlon **version XXL** qui demande beaucoup d'entraînement et un mental d'acier. Sébastien est bien connu sur la commune pour **son investissement au sein du village**, que ce soit dans le club de foot, le comité d'animation, le foyer des jeunes, mais aussi pour ses récentes interventions auprès des enfants de l'école pour présenter sa discipline sportive.

La municipalité **félicite ce grand sportif** et lui souhaite encore de nombreux exploits.

Photo DDM

## Le Sous-préfet en visite

Mardi 5 septembre, le maire Roland Joffre, accompagné de quelques élus, a reçu le **nouveau sous-préfet de Villefranche de Rouergue, Christophe Burbaud**.

Après un temps d'échange constructif en mairie qui a permis de présenter la commune et les différents projets pour 2024, **les élus ont guidé monsieur Burgaud dans une visite du centre bourg**.

*Christophe Burbaud, sous-préfet, à gauche du Maire, Roland Joffre*



## Recensement 2023

Le **résultat du recensement 2023 fait apparaître une certaine stabilité** de la population. Les 6 logements non enquêtés correspondent aux personnes ayant refusé de répondre à l'enquête (4), ou qui n'ont pas pu être jointes dans les délais requis (2). Leurs habitants estimés à 11 personnes ne sont pas pris en compte dans le calcul.

**Les résidents de l'EHPAD ne sont pas inclus dans ce décompte.** Ils sont recensés directement par l'INSEE. En 2023, ils sont au nombre de 60.

	2023	2017	Ecart
Résidences principales	511	495	16
Résidences secondaires et logements vacants	165	175	-10
Logements non enquêtés	6	4	2
<b>Total des logements d'habitation</b>	<b>682</b>	<b>674</b>	<b>8</b>
<b>Total des bulletins individuels</b>	<b>1 021</b>	<b>1 047</b>	<b>-26</b>

## COM' Un EVENEMENT

### Le street art s'invite dans notre village

Le festival de Street art de Decazeville communauté s'invite dans notre village pour plusieurs créations artistiques.

Si ce n'est déjà fait, **nous vous invitons à aller flâner** dans les ruelles du faubourg, le long du GR65, pour découvrir les six œuvres réalisées fin août par **EMEMEM**. Jusqu'à présent vous cherchiez le street art le nez en l'air ? Désormais vous devrez également baisser les yeux ! **En effet, contrairement à beaucoup de street artistes** qui investissent les façades ou les pignons de rue, Ememem s'exprime sur le macadam et les trottoirs. **Ses créations consistent à combler les nids-de-poule** et autres défauts des rues de carreaux de mosaïques multicolores qu'il dispose selon des motifs géométriques surprenants. **Cette technique** qu'il a inventée et appelée « **flacking** » (en référence aux flaques d'eau) « est un acte poétique et une manière de rendre beau ce qui est cassé ». Ainsi, après un travail de recherche dans les rues du faubourg, **l'artiste et son équipe ont composé leurs œuvres sur place**, uniquement avec **des matériaux de récupération**. Et dans la plus grande discrétion. Car, si son travail aux quatre coins du monde en fait un artiste de renommée internationale, il tient à garder l'anonymat et à rester mystérieux : ni photo ni interview...



*Une des œuvres d'Ememem dans le faubourg*



*Nadège d'Auvergne au travail pour une œuvre précédente*

Le festival se poursuit avec la venue de **Nadège d'Auvergne** qui réalisera **du 23 au 29 octobre une œuvre sur un mur à côté de la mairie**. Cette artiste utilise une technique de peinture qui s'apparente au **pointillisme des impressionnistes et s'inspire des tableaux classiques du 19<sup>ème</sup> siècle**. Vous pourrez suivre son travail en direct tout au long de la semaine et Nicolas Viala, médiateur culturel à Decazeville Communauté, sera également présent pour répondre à vos questions. **Une opportunité à ne pas rater !**

Enfin, un **dernier projet**, encore en cours d'élaboration avec Decazeville Communauté, permettrait la réalisation **d'une œuvre d'envergure** puisqu'elle se situerait sur le château d'eau. Nous espérons que ce projet pourra se concrétiser car le street art est un élément de valorisation de notre village.

### Un médecin à Livinhac

**Vous en avez certainement entendu parler : oui, un médecin va effectivement s'installer dans le centre de santé de Livinhac-le-Haut** à partir du mois de janvier. La municipalité y travaille déjà depuis plusieurs années, mais c'est grâce aux moyens mis en place par la Région que le projet a pu aboutir.

Ce docteur officiera certains jours de la semaine car **son poste sera partagé avec la commune de Saint-Santin**. Nous n'avons pas encore d'informations concernant les horaires ou les prises de rendez-vous, nous vous communiquerons plus de précisions dès que possible. **Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule**, il sera rejoint par une sage-femme. Nous leur souhaitons une bonne installation sur notre commune.

**Nous remercions toutes les personnes** qui ont contribué, de près ou de loin, à faire avancer ce dossier, si important pour nos habitants et la population rurale de notre bassin.





## Cadre de vie, jeunesse

### Inauguration de la base de loisirs

Vendredi 4 août, nous avons inauguré la base de loisirs fraîchement rénovée : réfection des sanitaires (peinture, carrelage, etc.), installation de pontons dans l'aire de baignade et de bandes pour éviter de glisser sur le béton, **rénovation totale de l'aire de jeux désormais clôturée**. Merci à nos partenaires financiers. Un bel outil au service de tous.

Le ruban coupé en présence de nombreux élus.



### L'aire de baignade cet été



### Aire de baignade

2023 a été une **belle année pour notre aire de baignade** : seulement un jour sans public à cause de la pluie !!! En plus des Livinhacois, beaucoup de personnes venaient parfois de loin pour profiter de notre cadre agréable et de la baignade gratuite et surveillée. Les pontons ont, semble-t-il, fait l'unanimité et rappelé de bons souvenirs. Mais c'est un **matériel très fragile** que nous nous devons de protéger pour les garder le plus longtemps possible.

### Extinction de l'éclairage public

L'**extinction de l'éclairage public** a été réalisée au début de l'été par la société Larren. Cette

extinction n'a pas beaucoup perturbé nos habitudes et a été naturellement acceptée. Nous vous ferons part des économies que cela aura générées. Nous envisageons de **changer tous les luminaires en LED**, c'est peut être l'occasion d'en supprimer quelques-uns.

### Taille des haies

La période hivernale est souvent mise à contribution pour tailler les arbres et les haies, **nous vous demandons de ne pas oublier ceux qui empiètent sur le domaine public** (route, chemin et trottoir). Les piétons et poussettes sont obligés de quitter les trottoirs ou bords de route et risquent ainsi de se faire accrocher par une voiture. Nous vous rappelons également que ces travaux d'entretien doivent être faits dans le **respect des règles de voisinage** (attention aux horaires notamment !) ou d'opter pour du matériel non bruyant. Enfin, il est interdit de faire brûler les déchets verts.



## Commission enfance, école et culture

### A l'école

Comme chaque année, la période des grandes vacances **rime avec travaux et investissements à l'école** : rénovation complète de la salle des maîtres, changement du grillage séparant les cours des grands et maternelle, achat d'un frigo supplémentaire ainsi que de tables et de chaises pour la cantine. Sans oublier la vérification des bâtiments et des structures de jeux par l'équipe technique, le grand ménage des locaux effectué par les employés. Avec comme objectif d'offrir les meilleures conditions possibles aux usagers de l'école, de la cantine et du Centre de loisirs. **Grâce à la hausse sensible des effectifs avec 115 élèves accueillis depuis la rentrée**, l'école a retrouvé son **5<sup>e</sup> poste** d'enseignant, attribué à Lucie Noblet. **Deux services civiques** ont également été recrutés et seront des appuis précieux tout au long de l'année pour encadrer les élèves : Lucie Guibert et Djessy Soubiroux. Puisque ce sont presque une centaine de repas qui sont élaborés sur place chaque jour, la commune **a renforcé l'équipe de restauration** avec du personnel de Chorus. **Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue et une très bonne année scolaire !**

Lucie Guibert, Lucie Noblet, Djessy Soubiroux



### 20 ans de la bibliothèque municipale et 10 ans d'Oit'His



**La culture se porte bien sur notre village !** Et c'est en grande partie grâce au travail remarquable réalisé par Oit'His, l'association culturelle et patrimoniale livinhacoise. Association qui vient **de fêter ses 10 ans** en organisant du 9 au 15 octobre sa semaine anniversaire. Les bénévoles avaient **concocté pour l'occasion un riche programme** qui valorisait chaque branche de l'association : **médiathèque, arts pluriels, patrimoine et Boucle d'art**. A chaque jour, son événement : du lundi où l'exposition sur la place a été inaugurée en présence d'un grand nombre d'invités et d'officiels jusqu'au final du dimanche avec le **spectacle de Wally**.

**Une nouvelle boîte à livres est installée devant l'école. Elle est réservée aux enfants.**



C'était également l'occasion de fêter un autre anniversaire culturel : les **20 ans de la bibliothèque municipale**. Créée par une poignée d'amoureux du livre, elle a commencé dans un **petit local en 2008**. Puis, elle a intégré provisoirement une classe de l'école avant d'investir les locaux actuels inaugurés en 2015. **La bibliothèque est alors devenue médiathèque**, une employée communale en charge de ce lieu **a été recrutée et un partenariat signé avec Oit'His** pour gérer ce lieu. **Que de chemin parcouru depuis 2003 !**

Le conseil municipal **remercie tous les bénévoles d'Oit'his ainsi que Stéphanie Clot**, adjointe du patrimoine en charge de l'espace culturel, pour leur investissement qui contribue à **faire de notre village un acteur important de la culture**.

## Commission communication, vie associative et tourisme

### **Livinhac le Haut en fête**

Comme chaque année, le **Comité des fêtes** n'a pas ménagé ses efforts pour proposer des animations estivales

\* Le 13 juillet a permis à près de **300 convives** de se réunir autour d'un repas animé par 2 groupes musicaux. Vers 23h de nombreuses personnes ont rejoint la soirée pour profiter du traditionnel feu d'artifice très apprécié sur les berges du Lot.

\* La fête votive s'est déroulée comme habituellement le premier week-end de septembre. Deux journées bien chargées avec un **joli programme que Thibault Lyprendi et son équipe** ont su orchestrer avec succès, tout en y impliquant des associations du village. Les aubades aux habitants ont ouvert les festivités pendant que le concours de pétanque ou le vide grenier étaient organisés dans le village. **L'apéro concert suivi du bal des jeunes** a clôturé la soirée du samedi. Le déjeuner aux tripoux matinal, une exposition de vieilles voitures, les jeux pour les enfants et une dernière soirée musicale ont composé la journée du dimanche.

**A noter le retour de l'association Folijeu** qui après quelques années de fermeture du foyer s'est remise au travail en proposant de nouveau le bal du samedi. Félicitations à l'équipe d'Hugo Daulhac.



### **Un peu de théâtre**

La municipalité a proposé au mois d'août une pièce de théâtre en plein air très appréciée par la **cinquantaine de personnes présentes** sur la place du village. Cette année, c'est la troupe itinérante «La Passerelle» qui avait été retenue.



### **Spectacle à l'œuvre d'art refuge**

A l'occasion des Journées du Patrimoine, l'association Derrière le Hublot a proposé un spectacle à l'œuvre d'art refuge du Thabor : **l'artiste espagnol Pep Aymerich a construit sous nos yeux** une chaise avec les moyens simples de l'époque à partir d'un tronc de châtaigner.



### **Remerciements**

La municipalité tient à **remercier toute l'équipe de bénévoles du comité d'animation, les personnes ou associations** qui se sont impliquées dans ces manifestations pour permettre à la population livinhacoise et des alentours de profiter de ces moments d'échanges et de convivialité.

### **Téléthon**

**Depuis 37 ans**, le téléthon frappe à notre porte. Cette année encore **les associations et bénévoles du village** s'engagent pour soutenir la cause de **l'AFM sur notre commune**.

Un programme bien complet dans le but de récolter des dons pour l'AFM :

- **Tombola** des maraîchers et commerçants : grilles vendues du 11/11 au 09/12 par les associations et les bénévoles
- **Urne** dans le hall de la Mairie du 28/11 au 09/12
- **Vente de crêpes** : samedi 09/12 de 9h à 12h place du village par les enfants de
- **Cartes décorées par les enfants de l'école** remises avec les documents du téléthon.
- **Rando VTT** : samedi 09/12 organisée par OTB12 et BEN ANDURO départ à 13h au stade de Livinhac.
- **Concert de l'école de musique ZIK Mineur à la salle des fêtes** le 17 décembre à 15h. Et d'autres actions viendront compléter cette liste.

Pour ceux qui souhaitent s'investir dans l'action, merci de contacter **Christian ROCHE, délégué communal**, à l'adresse [rochechris@orange.fr](mailto:rochechris@orange.fr)  
**Rendez- vous pour le TELETHON !**



## Commission travaux, développement économique

### **Le Barbeau à nouveau ouvert**

Un **nouveau restaurant** vient d'ouvrir ou plutôt de réouvrir sur la commune. En effet, le Barbeau (anciennement restaurant Soulié) situé près du vieux Pont **propose depuis un mois des menus variés et cuisinés maison avec des produits locaux** de saisons. Delphine vous attend dans son café/restaurant. Pour tout renseignement ou ouverture exceptionnelle merci de la contacter au **06.82.12.26.03**.



*Delphine Fabre, propriétaire du Barbeau (photo DDM)*

### **Décoratrice d'intérieur**



Une **décoratrice d'intérieur s'est également installée** sur la commune. Elle propose aux particuliers et aux professionnels **de concevoir et modéliser sur des vues en 3 dimensions vos projets**. Elle vous aidera à choisir, référencer le mobilier et les matériaux **pour vos nouveaux aménagements intérieurs**. N'hésitez pas à solliciter Merriel pour vos futurs travaux. WEB : [mrlinterieurs.com](http://mrlinterieurs.com) Mail : [mrl.interieurs@gmail.com](mailto:mrl.interieurs@gmail.com) ou 06 81 49 04 96

### **Travaux**

L'**entretien annuel** de certaines routes de la commune s'est déroulé cet automne : la plaine basse et le secteur du Petit à la zone artisanale. Le secteur de la maison de retraite a également connu un rafraîchissement suite aux travaux d'enfouissement de la HTA et des réseaux secs. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Rouquette TP.

Autre chantier qui va reprendre prochainement : **l'aménagement de la rue du 8 mai** (trottoir, goudron, marquage..) qui sécurisera un peu plus **les abords de l'école**. Un **ralentisseur avec un passage piéton** dans la rue de Laromiguière finalisera ce projet, les riverains se plaignant que les véhicules **passent un peu trop vite**.

Enfin, **des travaux sur le réseau pluvial au niveau du Petit** ont également été réalisés. Nous remercions les propriétaires M. et Mme IZARD ainsi que l'Atelier d'Olt qui ont permis le bon déroulement des travaux.



## Commission affaires sociales C.C.A.S.

### Repas de fin d'année

Cette année, la situation sanitaire le permettant, le CCAS et le conseil municipal ont décidé de **renouer avec le traditionnel repas de fin d'année**.

Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes :

- Avoir sa résidence principale sur la commune de Livinhac-le-Haut.
- Etre inscrit sur la liste électorale.
- Etre né au plus tard le 31/12/1953

**Merci de s'inscrire en Mairie avant le 17 novembre 2023**

La participation pour les accompagnants ne répondant pas à ces critères sera de **28 € par personne**.



## Commission Penchot / Laroque-Bouillac

### Boîtes à livres

Des boîtes à livres ont été réalisées par l'IME de Cransac et installées sur les hameaux de Penchot et Laroque-Bouillac.

Le concept de ces bibliothèques de rue est simple : chacun peut emprunter des livres gratuitement, et venir en déposer également. **Outre la notion de partage**, ces installations en libre-accès permettent également de recycler vos ouvrages qui prennent la poussière en leur donnant une seconde vie, de réduire le gaspillage et de renforcer **le lien social et la convivialité entre riverains**.

### Projet de parcours patrimonial industriel

La municipalité et le groupe patrimonial d'Oit'His sont en pleine réflexion sur la création d'un **parcours patrimonial sur Penchot**. En effet, ce hameau a un riche passé industriel et nous devons le mettre en valeur.

**C'est pour cette raison que nous sollicitons toutes les personnes** qui ont des documents ou des informations afin de travailler au mieux sur ce projet. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [communication.livinhac@gmail.com](mailto:communication.livinhac@gmail.com)



## Election du CME

Toutes nos félicitations aux **9 enfants livinhacois** qui ont été élus par leurs camarades au Conseil Municipal des Enfants vendredi 20 octobre.

De gauche à droite devant : Julia Cayrade, Inaya Assani, Flavie Boudet, Nathan Vezinet, Hélié Hoarau.

Derrière : Hanaë Chardenoux, Maëlys Foulquier, Alban Fernandes, Paul Bouyjou.

Chacun avait dû auparavant réaliser **une affiche de campagne** pour présenter ses idées aux électeurs. Ils ont maintenant **2 ans** pour les concrétiser et participer à la vie communale. Leur installation officielle **aura lieu mardi 7 novembre** lors d'une réunion où chacun se verra remettre des mains de monsieur le Maire son **écharpe tricolore**. Écharpe qu'ils auront l'honneur de porter pour la première fois en public lors de leur participation à la **cérémonie du 11 novembre**.



## Info Decazeville Communauté

### Concours à la création d'entreprise

Pour son 20ème anniversaire la pépinière d'entreprises Chrysalis organise un concours destiné **aux créateurs d'entreprise** et aux entreprises de moins de 5 ans désireuses d'intégrer ses locaux à Decazeville. Offre d'accompagnement à la maturation du projet, hébergement. Dossier et règlement à télécharger à : [www.decazeville-communaute.fr](http://www.decazeville-communaute.fr) Du 9 octobre au 8 décembre 2023.

### Location de vélos à assistance électrique

Decazeville communauté a acquis **une flotte de 30 vélos à assistance électrique**. Location d'un mois minimum renouvelable au prix de 30 euros/mois ou 15 euros selon quotient familial. **Accessoires proposés en supplément** (casques, sacoches, panier...) Antivol et gilet fournis. Réservation en ligne : [www.decazeville-communaute.fr/velo](http://www.decazeville-communaute.fr/velo). Sur rendez vous uniquement à l'Atelier du cycle 27 rue Gambetta à Decazeville Renseignement au 05 65 43 95 20.

### Sécurisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle au pont de Livinhac

Réalisation d'un **passage piéton** sur la route départementale afin de **sécuriser la traversée** des marcheurs. De plus un marquage au sol avec des bandes en résine **incite les automobilistes à ralentir**.



Le saviez vous ? 12 197

Le code postal d'un village aveyronnais ? une norme ?

**C'est le nombre de repas servis aux enfants** le midi à l'école ainsi que les mercredis et les petites vacances durant 2022.

Ce chiffre est en **nette progression** pour cette rentrée 2023 grâce à **la qualité des repas préparés sur place** par notre cantinière Isabelle et à l'augmentation des effectifs de l'école et des accueils au Centre de loisirs.

## « Lou Campanier »

Dans nos petits villages, les cloches de l'église se font plus discrètes qu'autrefois. Cela est dû, dans la plupart des cas, à l'absence d'un curé, à la disparition du « Campanier » (le sonneur de cloches) et surtout à l'électrification des cloches.

Dans un passé encore récent, c'était un revenu supplémentaire pour un petit agriculteur ou un artisan du village. Les temps modernes ont fait disparaître, les uns après les autres, ces petits métiers qui prenaient une grande part dans la vie du village. Le campanier rythmait la journée avec l'angélus du matin (allez au travail !), celui de midi (trêve pour le repas) et celui du soir (il faut rentrer à la maison). Il était chargé d'annoncer aussi bien les fêtes (mariages, baptêmes) que les événements malheureux (décès, tocsin pour un incendie). En ce qui concerne les décès, le son de la cloche avait une signification. Grosse cloche, avec un ton grave, lorsqu'il s'agissait du décès d'un homme. Petite cloche, avec un son plus aigu, pour le décès d'une femme. Et, à une époque où de nombreux enfants décédaient en bas âge, une volée de carillon pour annoncer le départ d'un ange vers le ciel. Une autre charge était dévolue au campanier : sonner les cloches à toute volée pour dissiper l'orage qui menaçait.

Dans notre village, il y eut : les Selves père et fils, Aurélie Selves, Antoinette Aurières, M. Feyt, Joseph Andrieu, la dernière étant Simone Cournède. Roger Labarthe remontait l'horloge toutes les semaines jusqu'en 1967, date de son électrification et de celle des cloches.

### Marie-Claire et Guy COURNEDE

Sources : souvenirs d'anciens et « Nos racines » Fédération



### Lou Campanier (le sonneur de cloches)

Ding –Dong ! Sept heures ! Les cloches de mon village, Sonnent actionnées par un système électrique. Quand, surgissant du passé, comme d'un autre âge, Me revient le souvenir, oh ! Combien nostalgique, Des Angélus anciens et de leur « campanier » De qui, chaque matin, à midi, chaque soir Résonnaient des pas de ses sabots cloutés Sur le chemin de l'église, il fallait le voir, Bien emmitouflé sous sa casquette de laine Ses pantalons rayés et sa veste de bure, Se presser, joyeux, pour que vite s'égrène, Dans le ciel serein, le gel ou la froidure, Le chant limpide des cloches annonçant l'Angélus ! Il était toujours là, de l'aurore au couchant, Fier artisan des temps, hélas révolus, Appelant le village endormi à dire une prière. Qui doucement montait de la terre vers le ciel Dans les matins blancs au plein cœur de l'hiver Ou le brûlant été au lever du soleil. Ding-Dong-Ding-Dong ! Son d'allégresse et d'amour Car dans la joie, garçon et fille amoureux, Venaient se marier, heureux en ce beau jour Autour de leurs parents tout joyeux. Ding-Dong ! Le son joyeux et clair annonçait un baptême « Un enfantou » : un enfant était arrivé Apportant une joie et un bonheur suprême Dans un foyer heureux avec leur nouveau-né. Dong-Dong ! Son lent et triste, on levait la tête et l'on pensait Qui donc s'en est allé, pour qui sonne le glas ? Et du fond de nos cœurs, une prière jaillissait, Pour l'âme de celui ou de celle qui maintenant n'était plus là. Mais pourquoi, cette nostalgie, ce regret du passé ? Les cloches sonnent toujours pour les joies et les peines. Mais quand elles sonnaient du bras « du campanier » Elles étaient sans nul doute plus humaines. La mécanique et la machine sont des bêtes de somme, Et ne remplacent pas l'amour et la fierté qui animent l'homme. Qu'y faire ? Le progrès peu à peu enlève toute poésie Il faut bien suivre son temps, et c'est la vie... Mais pour moi, rien n'empêche au fond de mon cœur, De regretter ce passé, qui du progrès se meurt.

### Suzanne RIGALDIES 1977

Poème primé au concours des « meilleurs poèmes à lire »

La cloche de l'église du centre bourg (Photo Guy Cournède)